Annexe 1

CONSIGNES PRATIQUES POUR LA SAISIE SUR I-PROF DE LA CANDIDATURE POUR L'ACCES AU CORPS DES AGREGES

1/ Rappel des conditions requises pour candidater

Les candidats doivent être en activité dans le second degré ou dans l'enseignement supérieur, mis à disposition d'un autre organisme ou administration, ou en position de détachement, et remplir les conditions suivantes:

- Etre, au 31 décembre 2018 professeur certifié, professeur de lycée professionnel ou professeur d'éducation physique et sportive (les PLP devront être proposés dans la discipline dans laquelle ils justifient du diplôme le plus élevé sauf avis circonstancié des corps d'inspection ; il en sera de même pour tous les certifiés relevant d'une discipline pour laquelle il n'y a pas d'agrégation)
- être âgé de 40 ans au moins au 1er octobre 2019
- justifier à cette même date de dix années de services effectifs d'enseignement, dont cinq dans leur corps.

2/ Les modalités de candidature

Vous pouvez accéder à votre dossier via I-PROF du **7 au 27 janvier 2019** La procédure guidée dans i-Prof vous permettra de compléter votre curriculum vitae et de rédiger votre lettre de motivation de deux pages maximum. Vous devez impérativement saisir tous les éléments de votre candidature sur i-Prof *(le dossier est entièrement dématérialisé)*. Aucune candidature ou document annexe sur support papier ne seront pris en compte.

A) connexion i-Prof

- accès: application I-PROF, via le portail ARENA
- authentification (2 étapes) :
- saisie de l'identifiant : il s'agit de la première lettre de votre prénom et votre nom en minuscules (*exemple : jean dupont* = *jdupont*). S'il y a des homonymies, l'identifiant est alors suivi d'un numéro d'ordre, accolé au nom et toujours sans espace (*exemple : jdupont3*). L'identifiant et le mot de passe sont les mêmes que ceux permettant d'accéder à la messagerie professionnelle.
- saisie du mot de passe : il s'agit de votre NUMEN, soit 13 caractères dont les quatre lettres sont en MAJUSCULES, sauf si vous avez changé et personnalisé ce mot de passe depuis. <u>En cas de problème technique ou de gestion, vous disposez sur la page d'accueil d'i-Prof d'une page d'information vous apportant des éléments susceptibles de vous aider</u>
- sélection de la campagne liste d'aptitude d'agrégés (rubrique « services »)

B) Vérification et enrichissement du dossier

Vous aurez accès aux principaux éléments de votre situation administrative, regroupées autour de rubriques (*situation de carrière, affectations, qualifications et compétences, activités professionnelles...*). Vous êtes donc invité à accéder à votre dossier afin :

- d'actualiser et vérifier les données figurant dans les diverses rubriques de votre dossier (*en collaboration si nécessaire avec votre gestionnaire*)

 d'enrichir votre curriculum vitae de toutes données que vous jugerez opportunes, dans le but de contribuer à une meilleure connaissance de vos qualifications et de vos activités professionnelles et pédagogiques

Ces données alimenteront automatiquement le CV spécifique de candidature à la liste d'aptitude. Une fois que vous aurez vérifié votre dossier, vous pouvez candidater.

C) Candidature

Vous accédez au dossier de candidature en cliquant sur le bouton « candidater ». Vous devez sélectionner la discipline choisie et procéder à la rédaction de votre lettre de motivation.

IMPORTANT:

> Vous devez, à la fin de la rédaction de votre lettre de motivation, cliquer sur le bouton « enregistrer »

> Vous devez cliquer sur le bouton « Valider la candidature » pour que votre candidature soit prise en compte

> Vous recevrez dès la validation de votre candidature un accusé de réception dans votre messagerie i-Prof